

Fiche actualisée

Aménagement de la place d'Esquelmes

Fiche 8

Description du projet

Petit village-rue organisé autour de son église romane classée, le village d'Esquelmes présente des caractéristiques architecturales et urbanistiques qu'il y a lieu de préserver et de valoriser.

Le projet se décline en plusieurs objectifs :

- Aménager la place d'Esquelmes dans le respect de ses caractéristiques architecturales et paysagères. Il s'agit de renforcer la convivialité de l'espace et d'encourager sa vocation touristique.
- Connecter le village au RAVeL afin de renforcer l'accessibilité aux touristes itinérants et permettre une liaison sécurisée pour les usagers des modes doux (vers Pecq et Tournai).
- Rénover la Drève de l'Eglise

Origine de la demande

- Interviews
- GT cadre de vie
- GT Patrimoine
- Révision des projets priorité 1 par la CLDR en mars 2014
- Projet sélectionné par la CLDR le 24/02/2016

Justification du projet

Si Esquelmes est un petit village, il n'en demeure pas moins sans atouts. En effet, la proximité de l'Escaut y a créé des paysages spécifiques et y a laissé un patrimoine agro-pastoral unique dans la région. En outre, le RAVeL qui longe le fleuve doit constituer l'épine dorsale de la mobilité douce et greffer les villages de l'entité dans le maillage touristique de la Wallonie picarde.

L'aménagement de la place d'Esquelmes doit permettre de valoriser l'ensemble bâti traditionnel et historique constituant le centre d'Esquelmes et les éléments paysagers qui contribuent à son attrait. Cet aménagement permettra également de restructurer un véritable cœur à ce village bucolique.

Localisation

Place et abords, rue Marcel Delroeux

Chemin d'accès au RAVeL

Drève menant à l'Eglise

Statut au plan de secteur

Zone d'habitat à caractère rural
(Périmètre d'intérêt culturel,
historique ou esthétique)

Zone d'espace vert (périmètre
d'intérêt paysager)

Zone agricole, zone intérêt paysager

Statut de propriété

Commune
1 parcelle privée
1 parcelle DGO1

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Acquisitions éventuelles – (DGO1 et privé)
- Réalisation des travaux

Objectif général

COMMUNIQUER

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Assurer la qualité des vecteurs d'échange

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Développer le sens de la collectivité

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

Voirie d'accès à l'église :

Démolition, terrassement, fondation, revêtement en pavés et en dalles gravier, éclairage et aménagements divers

Place d'Esquelmes :

Démolition (garage et dalle de béton), terrassement, fondation, revêtement en dolomie – pavés drainants, dalles béton, gabions et mobilier urbain

→ 343.621,19 € HTVA soit 415.781,64 €
TVAC

Origine du financement

Région wallonne – DR (60%)

Commune

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

L'Escaut connaît un développement touristique qui justifie le greffage d'Esquelmes sur l'itinéraire. Le patrimoine architectural d'Esquelmes, en particulier son église romane classée, récemment restaurée, n'est actuellement pas valorisé par des espaces publics de qualité. Développement d'un tourisme itinérant en Wallonie picarde.

Etat du dossier

L'église romane, classée, vient de faire l'objet d'une profonde restauration.

Programmation

Priorité 1

Annexe

Etat des lieux, esquisse

Projets connexes

Optimisation de l'aménagement des coupures

Mise en place d'un maillage de sentier

Pérennisation du patrimoine architectural

Pérennisation du patrimoine naturel

1. Etat des lieux

Porte d'entrée dans la commune pour touriste itinérant, Esquelmes est le plus petit village de l'entité pecquoise. Situé au sud du territoire, le village est localisé entre la N50 et l'Escaut.

A la demande de la CLDR, Les orientations d'aménagement présentées couvrent le périmètre de la place (en ce compris une parcelle privée et une propriété des voies hydrauliques), la rue Marcel Delroeux, les accès au RAVeL ainsi que la drève menant à l'église (cf. Carte « Localisation du périmètre»)

Situation existante

• Situation juridique

Sur le plan de l'affectation des sols, l'extrait du plan de secteur montre que le village d'Esquelmes est inscrit en zone d'habitat à caractère rural avec la surimpression « périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique ». Les zones non urbanisables alentour sont inscrites en périmètre d'intérêt paysager, valeur confirmée par l'étude paysagère ADESA.

L'église romane, datant du 12^{ème} siècle, est classée depuis 1934. Elle a été restaurée récemment.

• Situation de fait

Le noyau villageois d'Esquelmes est constitué d'une vingtaine de logements et bâtiments de ferme presque tous situés sur un seul côté de la rue du Village. La rue Marcel Delroeux permet à partir de la rue du Village, unique axe routier du village accroché à la RN 50 d'accéder à la place, au cœur du village qui se trouve entre le linéaire bâti et l'Escaut.

La place d'Esquelmes est actuellement un terrain non aménagé qui fait office de parking tant pour les promeneurs/cyclotouristes qui empruntent ensuite le chemin de halage qui longe l'Escaut que par la clientèle d'un établissement horeca.

Esquelmes est localisé sur différents tracés de circuits de mobilité douce : maillage des points nœuds vélo, du GR, de randonnées VTT, équestre, pédestre,...

Venant de Tournai ou de la Flandre, Esquelmes est un point d'intérêt naturel, paysager et patrimonial pour le touriste itinérant : fluvial, cyclo, pédestre, équestre, ...

Atouts

Charme du village

Patrimoine (classé ou non)

Paysages : vallée de l'Escaut

Proximité du RAVeL

Faiblesses

Absence de véritable place de village

Étirement du village

Configuration topographique du site en cuvette

2. Principes d'aménagement

Objectifs du projet

Le projet vise à définir un véritable cœur de village d'Esquelmes.

La fonction principale de ce nouvel espace est essentiellement liée aux atouts patrimoniaux et récréatifs du site : église, Escaut (chemin de halage, randonnée), horeca.

En outre, les aménagements préconisés devront respecter et souligner le caractère naturel de la zone.

Des interventions complémentaires sont également à prévoir afin de préserver le caractère du village et de le valoriser en tant que point d'arrêt le long du chemin de halage.

L'utilisation restreinte de revêtements imperméables contribuera à cet objectif tout en limitant les risques d'inondation de la place ou de ses abords qui se trouvent en contrebas des berges.

Principes d'aménagement

Il s'agit donc de structurer l'espace en veillant à préserver son caractère naturel et bucolique :

- Réorganisation de la circulation motorisée.
- Amélioration du stationnement.
- Organisation de l'accès au RAVeL.
- Installation de zone de convivialité.
- Réflexion sur l'accueil de mobil homes et de bateaux de plaisance.